

Véritable enjeu urbanistique, la densification des villes passe par le remplissage des dents creuses et la surélévation des bâtiments. Cette politique de l'ajout permet de préserver les qualités sociales et patrimoniales de quartiers qui, à d'autres époques, auraient pu tout aussi bien disparaître. En dehors des centres, ce mode d'extension devient un outil de valorisation de biens fonciers et d'expérimentation de modes de vie. Mais la surélévation est avant tout un exercice architectural complexe qui convoque composition, structure et matérialité. L'architecte qui entreprend de prolonger un objet conçu comme fini doit se positionner vis-à-vis de l'existant. Voici trois projets qui explorent trois échelles et qui sont aussi trois postures assumées.

Héloïse Gailing

# HAUT

# ALLER PLUS





## MÉLANGE DES GENRES

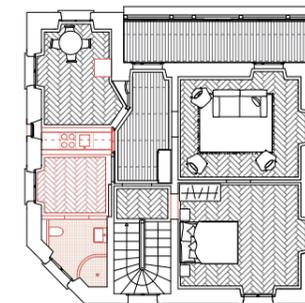
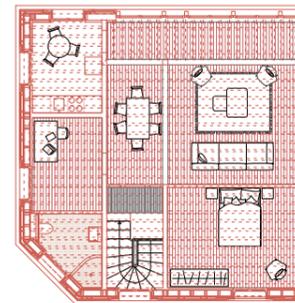
Situé dans un ancien quartier artisanal au centre-ville de Vevey, cette surélévation réalisée par le bureau Rapin Saiz Architectes prend place sur un immeuble d'angle lui-même constitué de couches successives. D'abord maison individuelle à R+1, le bâtiment est devenu immeuble de rapport au début du 20<sup>e</sup> siècle avec l'ajout d'un deuxième étage. Un siècle de transformations disparates plus tard, la création d'un troisième étage – et donc d'un quatrième appartement – a permis de rénover l'ensemble et de donner corps à un projet cohérent, qui conserve les traces de son histoire.

Mise en valeur par une imprégnation opaque rouge en contraste avec la façade minérale renouée dans des tons sobres, la surélévation est conçue en bois et s'inscrit dans la continuité du volume du bâtiment. L'alignement des ouvertures, l'appui souligné par une corniche et une hauteur d'étage plus importante confèrent à l'ensemble une allure élancée et ordonnée grâce à une perception de couronnement depuis la rue. De côté, sur cour, la lecture est différente : la façade, très vitrée, s'accorde avec la structure et le langage des galeries en bois des appartements dessous. Les limites entre l'ancien et le nouveau se troublent.

Attachés au patrimoine et aux modes constructifs artisanaux, les architectes ont respecté le langage du bâtiment existant en lui donnant une dimension contemporaine. Le nouvel appartement reprend la typologie des anciens – dont l'agencement a été préservé malgré l'ajout de salle de bain – mais la galerie y est seulement suggérée par un poteau et le calepinage du parquet. Dans la cage d'escalier, chaque volée témoigne de son époque grâce à l'hétérogénéité des matériaux, conservée jusqu'à la dalle mixte du nouveau volume. De nombreux détails et petites ornementsations sans réelle qualité historique ont ainsi été intégrés dans le projet et valorisés dans un ensemble qui leur assure une pérennité.

Existant et surélévation s'accordent finalement dans un troisième élément, une fusion, un tout, à l'équilibre entre ancien et nouveau.





**RAPIN SAIZ ARCHITECTES**

Établis à Vevey, Vincent Rapin et Maria Saiz travaillent ensemble depuis 2003. Souvent considérée comme nostalgique, leur architecture est fortement ancrée dans son contexte. Grâce à une maîtrise de l'art de la construction, ils parviennent à y valoriser l'existant tout en développant un vocabulaire contemporain. Cette démarche, qui nécessite une bonne compréhension du matériau et des savoir-faire qui y sont liés, s'inscrit également dans une durabilité sociale et environnementale. rapinsaiz.ch



## TRANSITION DOUCE

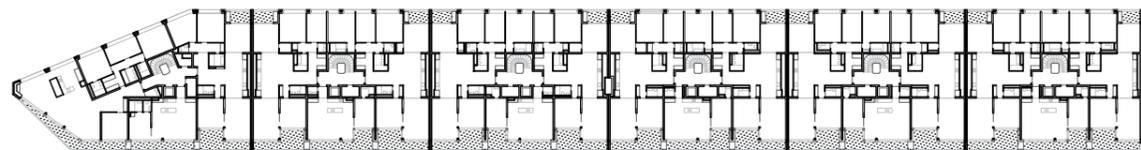
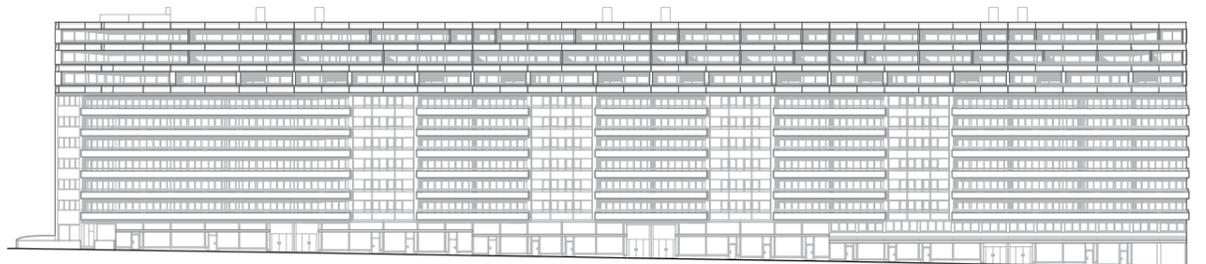
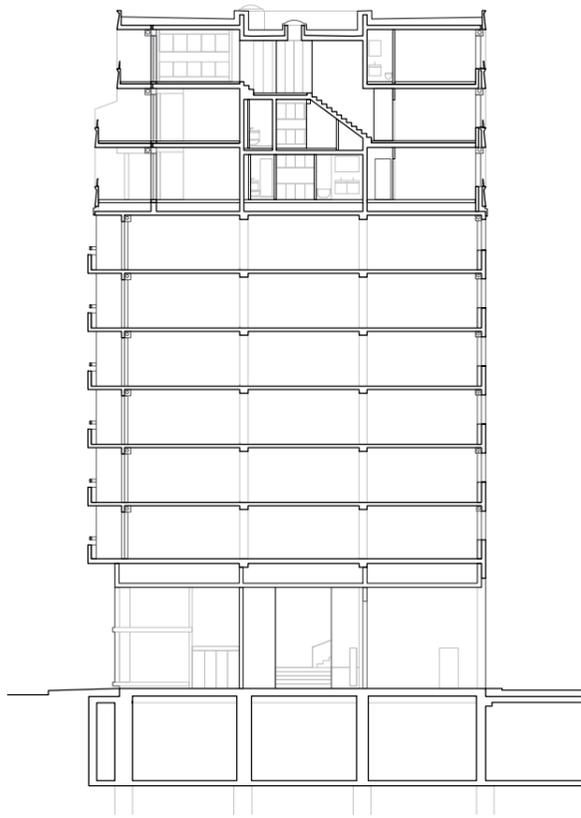
En ajoutant trois niveaux à cette barre des années 1960, rue de Lausanne 139, le bureau Lacroix Chessex a complété sa forme et transformé le long mur trapu en un objet élancé qui peut exister parmi ses voisins contemporains du quartier de la gare de Genève-Sécheron. Grâce à la réserve de charges et la rationalité de la structure originelle du bâtiment, l'extension a pu être construite en béton, en continuité avec l'ossature et la façade. Côté lac, les balcons filants mais étagés en retrait appuient en légèreté l'horizontalité de l'ensemble, tandis qu'à l'arrière les parapets fusionnent avec les verticales pour s'accorder à la grille existante.

Si la loi genevoise a facilité la croissance de surélévations dans toute la ville, son exigence – quant aux surfaces et loyers des appartements – reste un enjeu pour l'investissement foncier. Ici, en optimisant le nombre de pièces et en se libérant de l'adéquation structure-cloisonnement, les architectes ont pu ajouter cinquante appartements et garantir aux propriétaires un rendement suffisant pour permettre l'emploi de matériaux nobles, en continuité avec le standing d'origine de l'immeuble. Les menuiseries en chêne s'accordent avec le béton apparent; réinterprété, le marbre présent en façade se retrouve par éclats dans le béton blanc poli de l'ajout.

En plan, la transition s'effectue là aussi en douceur avec un 7<sup>e</sup> étage assez courant qui reprend les typologies existantes: de grands appartements traversants et des petits mono-orientés, autour de cages d'escalier prolongées. Au-dessus, les deux derniers étages accueillent des duplex variés qui tirent parti de la grande profondeur du plan grâce à une articulation de façade à façade autour d'un espace central de qualité. Superposés ou imbriqués, les logements offrent une qualité de vie considérable grâce à des rangements intégrés, de nombreux balcons, une luminosité généreuse même en second jour, et des espaces en double hauteur qui leur confèrent une rare spécificité.

Grâce à une bonne compréhension de l'existant, les architectes sont parvenus à le parachever avec cette surélévation aux espaces singuliers.





**LACROIX CHESSEX**

Fondé en 2005 par Hiéronyme Lacroix et Simon Chessex à Genève, le bureau Lacroix Chessex intervient aussi bien sur l'existant que pour des constructions neuves, à des échelles variées. Régulièrement primée, leur architecture explore les matériaux dans leur dispositif constructif et esthétique. En résultent des objets très finis, enveloppés, aux lignes géométriques dynamiques et à l'expression unitaire. [lacroixchessex.ch](http://lacroixchessex.ch)



## EXCROISSANCE DEPUIS L'INTÉRIEUR

# 3

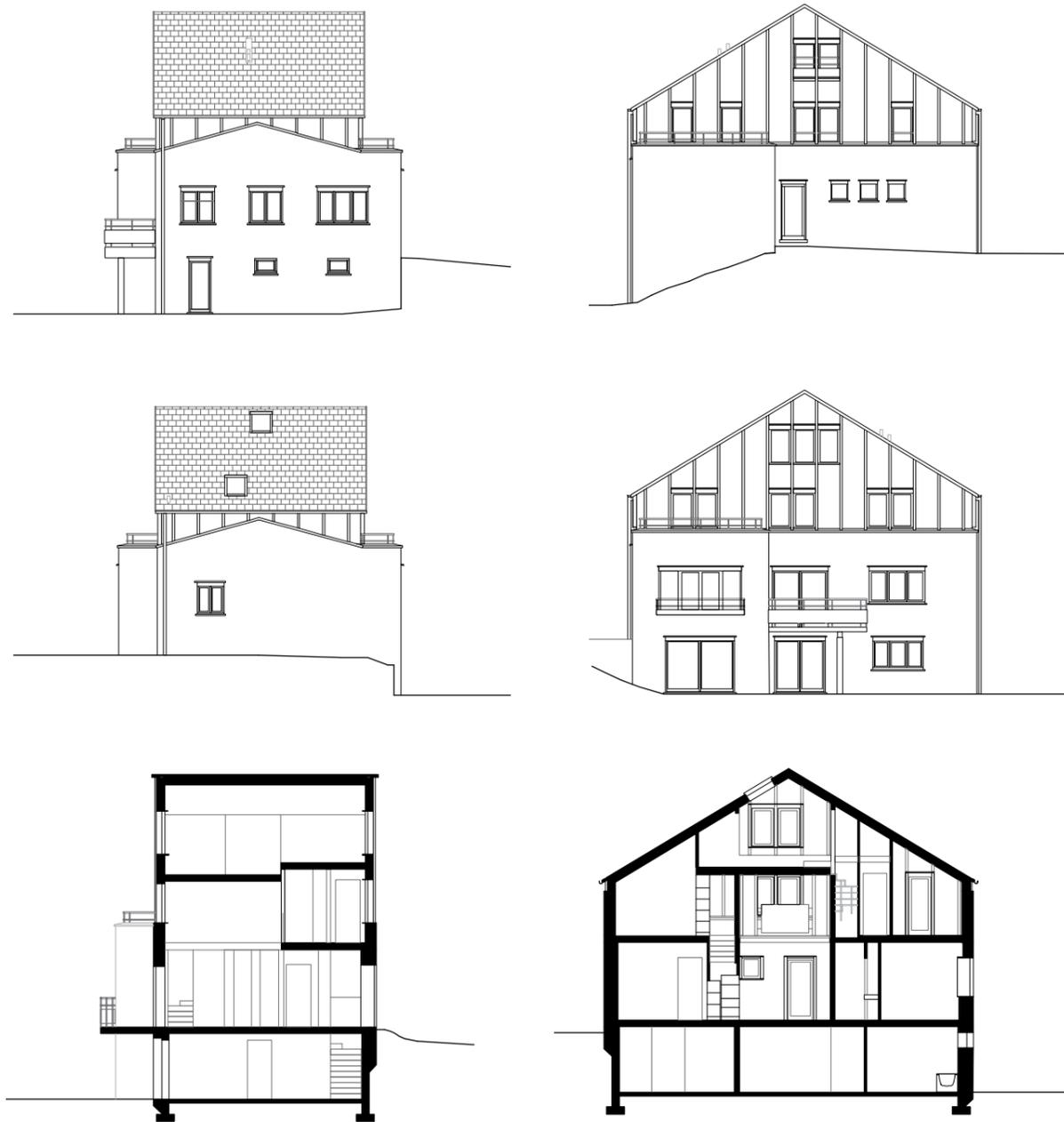
C'est dans un quartier résidentiel formé de villas et petits immeubles, à Prilly, que se trouve ce projet de surélévation d'une habitation individuelle réalisée par le bureau Dreier Frenzel. Le logement existant, une maison de style moderniste réalisée par Bernard Calame, a été entièrement réagencé pour devenir une colocation plurigénérationnelle.

En effet, afin de ne pas simplement poser un volume sur un autre, les architectes ont souhaité faire émerger la surélévation depuis l'intérieur de la maison. Grâce à l'adjonction de béquilles structurelles identifiables disséminées un peu partout dans l'existant, de grandes pièces ont été créées pour répondre à un mode de vie familial précis. Ces suites privées (chambre et sanitaire) s'articulent tels des clusters autour de la cuisine, pièce centrale traversante en double hauteur, qui fédère grands-parents, parents et enfants. Ici cohabitent également les matériaux existants et nouveaux du projet, en particulier les différentes déclinaisons de bois contemporains (fenêtres en bois huilé noir, murs en OSB apparent, menuiseries de sapin 3 plis) qui rencontrent le parquet à chevrons en chêne au sol.

Afin d'optimiser l'utilisation de la surface habitable et de distinguer le projet, les architectes ont réalisé une rotation du plan, lisible à l'intérieur et à l'extérieur par la conservation du pignon existant. Ce dernier, minéral, contraste avec le bois du volume ajouté. Une corniche vient souligner la rencontre entre les deux, tandis que certains éléments créent des liaisons visuelles comme le rythme des ouvertures ou le dessin des garde-corps qui évoque l'architecture moderne.

Après une première lecture d'excroissance qui jaillit depuis le cœur de la maison, on observe un certain respect des architectes à l'égard de l'œuvre de leur confrère. Le processus de projet de la surélévation est mis à distance du bâtiment existant sans pour autant négliger l'harmonie de l'ensemble.





**DREIER FRENZEL,  
ARCHITECTURE + COMMUNICATION**

Yves Dreier et Eik Frenzel ont fondé leur bureau en 2008 à Lausanne. Leur travail explore différentes échelles, de l'installation pour le Prix suisse d'art 2016 pour l'architecture à l'écoquartier de la Jonction à Genève et ses 300 logements.

Attachés au développement d'habitats sur-mesure et diversifiés, leur architecture s'ancre dans le concret et le quotidien. La vitrine de leur bureau accueille régulièrement les œuvres d'artistes qui rayonnent ainsi sur l'espace public. dreierfrenzel.com

